



NOUVELLES DU CONSEIL

MARS 2018

Cette édition des nouvelles du Conseil vous présente les points d'information et les résolutions adoptées lors de la réunion extraordinaire du 22 février et de la réunion ordinaire du 5 mars.

1. Approbation par le Conseil de deux demandes de subventions auprès du gouvernement;
2. Nomination de deux conseillers pour former un comité de planification stratégique;
3. Rénovation au centre communautaire et à l'Hôtel de ville;
4. Appel d'offres pour l'achat par crédit-bail de deux nouveaux camions utilitaires;
5. Demi marathon de la fête des mères.

1. Approbation par le Conseil de deux demandes de subventions auprès du gouvernement.

Lors de la réunion extraordinaire du 22 février, le Conseil a approuvé deux demandes de subventions.

La première demande auprès de la MRC de Memphrémagog est pour aider à promouvoir et à supporter les artistes locaux et les organismes communautaires. La municipalité demande 4 000 \$ à la MRC et si la subvention nous est accordée, la municipalité contribuera un montant équivalent sous la forme de biens et services.

La deuxième demande concerne le remplacement des équipements du parc de jeux situé dans le parc Rivière. Selon une évaluation effectuée récemment par le Conseil Sport et Loisir de l'Estrie, cet équipement doit être remplacé dans un avenir rapproché. Si cette deuxième demande est approuvée, la municipalité sera en mesure d'aller de l'avant avec un plan plus détaillé pour le remplacement de l'équipement du parc de jeux du parc Rivière. En plus de cette demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, le projet serait aussi financé par un généreux don privé et sous forme de biens et de services par la municipalité.

2. Nomination de deux conseillers pour former un comité de planification stratégique.

Les conseillers Guy Veillette et Alexandre Nicolas LeBlanc ont été nommés par le Conseil pour former le nouveau comité de planification stratégique. MM. Veillette et LeBlanc réviseront toute l'information disponible, établiront la composition du comité et élaboreront un plan de travail. M. Veillette agira à titre de président du comité.

3. Rénovations au centre communautaire et à l'Hôtel de ville.

Le Conseil a approuvé des rénovations d'une valeur de 7 555 \$ aux salles de bain du centre communautaire. Ces rénovations comportent le remplacement des accessoires de plomberie, l'installation d'un nouveau revêtement de plancher, la peinture et la reconstruction des plafonds. Toutes les rénovations sont financées par le programme de subvention Nouveaux horizons pour les aînés du gouvernement fédéral.

Le Conseil a également profité de cette opportunité afin d'améliorer la nouvelle peinture et l'installation d'un nouveau revêtement de sol dans les bureaux de l'Hôtel de Ville pour un coût total de 13 351,23 \$.

4. Appel d'offres pour l'achat par crédit-bail de deux nouveaux camions utilitaires.

Conformément au plan triennal et aux montants prévus dans le budget 2018 de North Hatley, le Conseil a approuvé le directeur général, M. Daniel Décary, à procéder à un appel d'offres pour faire l'acquisition par crédit-bail de deux camions utilitaires pour son service des travaux publics.

5. Demi-marathon de la fête des mères.

Le Conseil a approuvé la tenue du demi marathon de la fête des mères organisé par *Courir en Estrie* qui se tiendra le **samedi** 12 mai. L'adjointe administrative de la municipalité de North Hatley, Mme Natacha Prince, a été désignée comme personne ressource pour cet événement.

Ceci complète l'édition de mars des Nouvelles du Conseil. Rappelez-vous de nous faire parvenir vos questions et préoccupations à communication@northhatley.org ou par la poste à Le Conseil municipal; Village de North Hatley; 3125, chemin Capelton; North Hatley (Québec); JOB 2C0.

Abonnez-vous à notre bulletin électronique afin de recevoir les Nouvelles du Conseil et les autres publications municipales par courriel et demeurez informé des réunions du conseil et des avis municipaux importants. Rendez-vous simplement sur le site Internet de la municipalité à www.northhatley.org et suivez les instructions qui apparaissent dans le coin inférieur droit de la page d'accueil pour vous abonner. C'est un service gratuit et les citoyens sont encouragés à s'y abonner.